



Politique Activités de financements

Natation Edmundston
Swimming
Pavillon sportif
C.P. 605
Edmundston, N.-B. E3V 3L2

Politique adopté le 18 mai 2017 – Révision juin 2018

Approche globale

- Tous les membres du club doivent participer aux activités de financement OU payer un montant équivalent.
- Il y aura une activité principale par trimestre, mais il peut également avoir certaines activités secondaires.
- Les activités de financement seront organisées afin de répondre à tous les objectifs ci-dessous, mais chaque activité cible normalement un seul objectif.
- Les bénéfices des activités seront partagés avec les nageurs/parents afin de réduire les coûts pour les parents et de les inciter à participer dans les activités

Objectifs

1. Réduire les coûts directs pour les parents participants aux activités de financement :
 - réduire les frais d'entraînement;
 - déposer dans un compte au nom du nageur pour payer camps, entraînements compétitions, etc.
 - Certaines activités seront organisées pour les équipes Espoir et BEAST.
2. Établir un Fonds d'équipement pour acheter des grands équipements pour le club
3. Établir un Fonds de développement, pour promouvoir le développement de notre club
 - Dépenses de perfectionnement de nos entraîneurs (autre que leur formation)
 - Subventionner les coûts de participation à Espoir, BEAST, etc.
 - Subventionner les coûts de participation de nos athlètes à des compétitions d'haut niveau.
 - Payer pour les nouvelles activités qui ne seront pas nécessairement rentables (camps, activités scolaires).
4. Contribuer aux coûts opérationnels du club (Fonds opérationnel), afin de réduire les coûts pour tous les membres (soit qu'ils participent aux activités de financement ou non).

Participation

- Chaque nageur récréatif doit s'engager à ramasser 100 \$ par année et chaque nageur compétitif doit s'engager à ramasser 300 \$ par année. Ce montant servira à réduire les frais d'entraînement du nageur et à soutenir les activités et le développement du club.
- Afin de reconnaître les contributions des parents lors de compétitions, les nageurs compétitifs dont un parent agit à titre d'officiel pendant au moins deux compétitions de natation devrait seulement ramasser 200 \$ par année en activités de financement. Un nageur récréatif dont le parent agit à titre d'officiel à une compétition devra amasser 75\$ par année en activité de financement.
- Une famille avec plusieurs enfants bénéficiera de rabais sur les frais d'entraînement et sur les montants qu'il faut ramasser. Ce rabais est de 20 % pour un deuxième nageur, 30 % pour un troisième et ainsi de suite (en commençant avec le nageur le plus avancé). Une famille avec deux enfants compétitifs doit ramasser 360 \$ et une famille avec un enfant compétitif et un enfant récréatif doit ramasser 280 \$, si un parent agit à titre d'officiel pendant au moins deux compétitions.
- Participation aux activités de financement n'est pas obligatoire, mais les familles qui ne souhaitent pas participer doivent payer au club un montant équivalent.
- Le club organise diverses activités de financement pendant l'année afin d'aider les familles à atteindre leurs cibles. Le bénéfice pour chaque activité sera fixé en avance et les parents seront en avisés.
- Si le nageur ou sa famille dépasse les cibles, les bénéfices de chaque activité seront divisés entre le nageur (67 %) et le club (33 %). Le montant pour le nageur sera disponible pour payer les activités optionnelles (compétitions, camps, vêtements, etc.) ou pour payer les entraînements de nageurs de la même famille au cours de l'année et dans les années à venir. Par contre, les montants non-utilisés ne pourront pas être payés au nageur ou sa famille.
- La cible pour un nageur qui passe du récréatif au completif au cours de l'année restera au niveau récréatif.
- Un nageur qui quitte le club après un seul trimestre se verra sa cible réduite par 50 % (50 \$ pour un nageur récréatif et 150 \$ pour un nageur compétitif).

Programme d'activités de financement

- Le club organisera 3 campagnes majeures chaque année, un par trimestre, et chaque campagne devrait viser un bénéfice d'environ 5000 \$. La moitié de ce montant sera versé dans le fonds opérationnel (pour compenser les réductions de frais d'entraînement) et l'autre moitié sera attribué au fonds d'équipement, au fonds de développement ou au fonds opérationnel. Les fonds d'équipement et de développement doivent normalement recevoir au moins 3000 \$ par année

- Le club organisera d'autres campagnes ciblées pour contribuer des montants additionnels à un ou l'autre des trois fonds, selon les besoins et l'intérêt de parents. Ces campagnes ne doivent pas nuire aux 3 campagnes majeures.
- Le club organisera des activités de financement ciblées pour soutenir certaines activités, telles que les équipes Espoir ou BEAST. Les montants ramassés dans ces campagnes seront normalement divisés entre les nageurs/familles participants. Ces campagnes ne doivent pas nuire aux 3 campagnes majeures ni aux autres campagnes organisées pour l'ensemble du club.

Programme de commandites

- Le club cherchera activement à obtenir les commandites en argent ou en biens et services auprès des entreprises de notre région.
- Les nageurs et familles sont encouragés à utiliser leurs liens personnels ou d'emploi afin d'encourager des entreprises à devenir commanditaires. En guise de reconnaissance pour les nouveaux commanditaires, le club versera un montant équivalent à 25 % de la commandite au compte du nageur pour les activités optionnelles (compétitions, camps, vêtements, etc.). Cette reconnaissance s'applique seulement aux dons en argent et continue aussi longtemps que les enfants de la famille nagent et l'entreprise maintient sa commandite.
- Le montant de reconnaissance pourrait être compté dans le montant que le nageur doit ramasser.